



CHALLENGE DE PONT STE MAXENCE
Dimanche 8 mai 2022

Gymnase La Salamandre
Rue Charles Frigaux, 60700 PONT STE MAXENCE

Dimanche 8 mai 2022		
FLEURET M7 H/F FLEURET M9 H/F	Appel	14h00
	Scratch	14h15
	Début	14h30
FLEURET M11 H/F	Appel	11h00
	Scratch	11h15
	Début	11h30
FLEURET M15 H/F	Appel	10h00
	Scratch	10h15
	Début	10h30
EPEE SENIORS par équipes de 2	Appel	13h30
	Scratch	13h45
	Début	14h00

FORMULES : Pour les M7 : Poules de 4 tireurs en 3 touches (en fonction des effectifs) sans élimination.
Pour les M9, M11 et M15 : 1 tour de poule sans élimination puis tableau d'élimination directe.
Pour les Seniors par équipes : Poule + tableau d'élimination directe en 20 touches.

ENGAGEMENTS : Droits d'engagement de 10 euros pour l'individuel
Droits d'engagement de 20 euros pour l'équipe de 2,

Date limite d'engagement fixée au Mercredi 4 mai 2022 (23h59 dernier délai). Les engagements seront effectués exclusivement en ligne sur le site de la FFE : <http://extranet.escrime-ffe.fr/>

Pour les étrangers, les inscriptions se feront par mail : pontescrime@laposte.net (présentation de la licence à la table d'inscription).

CORRESPONDANT : M LEBOUVIER Pascal Président : 06 31 45 15 76

ARBITRAGE : Individuelle 1 arbitre à partir de 4 tireurs au quota club
Équipe : Auto-arbitrage

EQUIPEMENT : Conformément au Règlement FFE

REGLEMENT : Conformément au cahier des charges FFE et au Comité Régional des Hauts de France.

RECOMPENSES : Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

ACCES AUX PISTES : L'accès aux pistes est uniquement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'armes, organisateurs et officiels. Le port de chaussures de sport propres est obligatoire.

RESTAURATION : Une buvette fonctionnera toute la journée.

COVID 19 : Les règles sanitaires en vigueur au moment de la compétition seront appliquées.